



JOUR DE CARENCE

L' amendement déposé au Sénat visant à rétablir le jour de carence pour les Fonctionnaires voire à le multiplier par trois a été rejeté en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale.



2015 ... UN CORTÈGE DE MAUVAISES NOUVELLES ?

Nous vous l'avons déjà dit plusieurs reprises, la démarche stratégique, sur les rails depuis maintenant 18 mois, devrait bientôt faire connaître ses effets (méfaits ?).

Si comme nous vous scrutez attentivement le site de la notre direction locale, vous avez pu constater que deux nouveaux cadres A seront prochainement affectés à BILI (logistique et budget).

Ils viennent donc s'ajouter aux actuels cadres A de cette division : 1 AFIPA, 1 IDIV et 3 Inspecteurs.....



Et puisque nous sommes en période de vœux, nous souhaitons beaucoup de courage aux agents de ce service, (déjà fortement sollicités !) qui vont devoir travailler sur les projets de déménagements, restructurations et fusions !

GROUPE DE TRAVAIL DIRECTIONNEL : SURREALISTE !

Au cours du groupe de travail, du lundi 15 décembre, nous avons découvert un Directeur Général que nous ne connaissions pas. En effet, il avait d'une part, découvert l'ensemble des missions de la DGFIP sur lesquelles il s'était visiblement enfin documenté !

Par ailleurs, il s'est montré soucieux de la qualité du dialogue avec les organisations syndicales. Au-delà de ce changement d'attitude, il nous a indiqué qu'il n'envisageait aucun abandon de missions mais des simplifications et allègement de charges et qu'il convenait de réfléchir à la manière dont nous exerçons l'ensemble des missions.

Il a ensuite évoqué les adaptations antérieures mises en œuvre dans les deux anciennes directions générales et depuis la création de la DGFIP, pour étayer son propos sur de prochaines et nécessaires nouvelles adaptations.

La délégation **FO** lui a fait état de ses doutes quant à la pérennité de l'ensemble des missions en revenant sur le volume des suppressions d'emplois et les positions et revendications que nous avons développées lors du comité technique de réseau (niveau DGFIP) du 28 novembre.

Nous avons également insisté d'une part, sur l'intérêt économique et social de l'ensemble des missions de la DGFIP et d'autre part, sur la dégradation continue des

conditions de travail des personnels.

Nous l'avons en outre interrogé sur des rumeurs persistantes circulant dans le réseau à l'étranger à propos de la fermeture envisagée de certaines TAF.

Ses réponses ont été *on ne peut plus floues* : il y a bien des discussions avec le MAE actuellement mais qui pour le moment n'ont abouti à aucune conclusion.

Il nous a néanmoins indiqués que certaines TAF, sans toutefois nous dire lesquelles, pourraient être remplacées par des régies et que les garanties habituelles s'appliqueraient aux personnels éventuellement concernés. Malgré notre insistance, il s'est refusé à aller plus avant dans son exposé.

Pour **FO**, le réseau à l'Étranger fait partie intégrante de nos missions et nous l'avons fait savoir au Directeur Général.

Nous sommes aussi intervenus sur le caractère bizarre de cette réunion qui nous est apparue un peu surréaliste.

Le côté confiant et serein du Directeur Général y était, en effet, surprenant.

Il n'est, de ses propres mots, pas inquiet, sur l'avenir de la DGFIP. Pour **FO**, le manque de moyens constitue en soi une source d'inquiétude qu'il semble ne pas voir.

Son changement d'attitude en termes de qualité du dialogue n'est sans doute pas étranger à une lecture attentive de nos derniers comptes rendus auxquels il s'est souvent référé dans son propos.

Néanmoins, à **FO**, nous sommes en général plus attentifs au contenu qu'à la forme et nous lui avons fait savoir que bien qu'il paraisse anticiper la trêve des confiseurs, nous resterions vigilants sur les conclusions gouvernementales de cette révision générale des missions de l'État.

Par ailleurs, nous avons dénoncé le calendrier très serré de ces discussions et exprimé les légitimes inquiétudes des personnels.

Il nous a proposé des discussions futures sur 3 thèmes :

- l'accueil pluriel (guichet, internet, téléphone),
- le civisme fiscal
- et la dématérialisation.

À ce stade, nous n'avons pris aucun engagement : nous lui avons au contraire rappelé qu'il existait avant la fusion dans les 2 ex-directions un CT sur le rapport d'activité constituant à lui seul un vrai point annuel sur l'ensemble des missions et dont nous souhaiterions le retour.

Ceci nous permettrait en effet de décider enfin des questions dont nous voulons débattre au lieu de subir des ordres du jour décidés de manière unilatérale.

